



## SPECTACLE FREEDOME AU DÔME DE MARSEILLE

SAMEDI 15 JUIN 2013

Vous trouverez ci-joint les informations reçues de MAAN CHADOULI.

La répartition des groupes pour le Gala du Dôme, avec pour chacun les jours des répétitions qui se feront le dimanche à Gardanne (Salles à préciser : cela se fera sur 3 salles et la répartition des groupes dans les salles sera donnée ultérieurement)

4 groupes sont concernés pour L'ATELIER DE LA DANSE A MANOSQUE, pour lesquels il y aura 3 passages sur scène et donc 1 répétition par passage, soit 3 répétitions pour chaque groupe.

- Groupe de répétition n°1 / les enfants / Nom du groupe "H3" (du mardi de 18h30 avec Simon et le samedi de 14h à 15h avec Jérémie)

- Répétition le 10 mars (10h à 12h)
- Répétition le 7 avril (10h à 12h)
- Répétition le 5 mai (10h à 12h)

- Groupe de répétition n°1 / Ados / Nom du Groupe « R2" (les 2 groupes d'ados de Ragga du samedi avec Jérémie)

- Répétition le 10 mars (12h à 14h)
- Répétition le 7 avril (12h à 14h)
- Répétition le 5 mai (12h à 14h)

- Groupe de répétition n°1 / Ados / nom du groupe "H2" (les 2 groupes d'ados de Hip Hop du samedi avec Jérémie)

- Répétition le 10 mars (14h à 16h)
- Répétition le 7 avril (14h à 16h)
- Répétition le 5 mai (14h à 16h)

- Groupe de répétition n°1 / Ados Adultes / nom du Groupe "H4" (du mardi de 20h30 avec Simon)

- Répétition le 10 mars (16h à 18h)
- Répétition le 7 avril (16h à 18h)
- Répétition le 5 mai (16h à 18h)

En dehors de ces jours de répétitions, Maan passera dans chaque groupe aux heures de cours habituelles pour expliquer et travailler la mise en scène et les placements.

**Il n'y aura pas de répétition le jour J au Dôme, l'organisation sur place sera expliquée ultérieurement par Maan et/ou les professeurs (Jérémy et Simon).**

Organisation du JOUR J : 2 spectacles :

- 1er spectacle à 14h pour les enfants => Arrivée à 12h / Ouverture des portes à 13h

- 2ème spectacle à 20h pour les ados/adultes => Arrivée à 18h / Ouverture des portes à 19h

Sur place, il y aura des équipes et des personnes désignées pour accompagner chaque groupe avant, pendant et après le spectacle. Tous les élèves seront bien pris en charge.

Des hôtesse de réception seront également présentes pour accueillir parents et élèves.

Les costumes sont à la charge des danseurs :

Ce spectacle serait un évènement que nous souhaiterions renouveler les saisons prochaines. Nous l'organisons en partenariat avec deux autres écoles de danse de Marseille.

Le travail sur ce gala, autre que chorégraphique, est aussi basé sur les couleurs, la lumière, le décor, la mise en scène, le show et la Magie...et nous souhaiterions vous présenter un spectacle "le plus professionnel" possible.

La participation aux costumes que nous demandons est de 20€ par personne et par groupe "H" ou "R". Les 20.00€ couvrent les tenues des 3 passages (casquettes américaines, casques média américains, tee-shirt floqués...) donc si vous faites 2 cours cela fera 40.00€

**Exemple:**

***Un élève appartenant à un groupe "H.." et un groupe "R.." devra 40.00€ (pour 6 passages)***

***Un élève appartenant à un groupe "H.." ou un groupe "R.." devra 20.00€ (pour 3 passages)***

Vous devez vous acquitter de cette somme au plus vite, date limite le samedi 13 avril 2013. (Possibilité de régler en 2 fois si vous faites 2 cours avec un encaissement différé pour le 2<sup>ème</sup> chèque mais vous devez donner les 2 chèques en même temps) Street M'Dance fait l'avance, il est donc important de faire le remboursement. Nous comptons sur votre compréhension. (Chèque à l'ordre de STREET M'DANCE)

Veuillez donner les règlements dans une enveloppe avec les nom et prénom du danseur ainsi que le cours dans lequel il fait partie.

Les costumes seront distribués une fois tous les versements effectués.

Les places seront en préventes avec un tarif unique par personne et par spectacle qui est fixé à 11€.

Il n'y a pas de forfait pour assister aux deux spectacles.

Les tickets seront en vente à partir du lundi 4 mars, auprès de votre école de danse (s'adresser auprès de Céline ou Véronique) ou en réservant au téléphone auprès de Sabah (06 61 64 40 32) ou bien Julie CHADOULI (06 88 49 92 77).

Vous trouverez ci-joint le détail des groupes de répétition (pour toutes explications supplémentaires adressez-vous auprès de vos professeurs pendant les cours).

---

COUPON REPONSE DE PARTICIPATION à rendre avant le 15 mars:

Je, soussigné (e), monsieur ou madame..... parent(s)  
du danseur.....

affirme par ce présent coupon avoir pris connaissance de l'organisation du spectacle  
FREEDOME et m'engage à régler la somme des costumes avant le 13 avril 2013.

→ J'autorise mon enfant à participer au spectacle du samedi 15 juin 2013

→ Je n'autorise pas mon enfant à participer au spectacle du samedi 15 juin 2013

Pour ce spectacle FREEDOME, nous souhaiterions savoir combien de places vous souhaitez prendre, les chèques sont à mettre à l'ordre de STREET M DANCE